



Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.



Les taux d'extrême pauvreté ont été réduits de moitié depuis 1990, une réalisation remarquable, certes, mais une personne sur cinq dans les régions en développement vit encore avec moins de 1,25 dollar par jour et des millions d'autres ne gagnent guère plus que ce montant par jour, et en outre nombreux sont ceux qui risquent de retomber dans la pauvreté. »

Nations Unies, 2015, <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/>

objectifs

D'ici à 2030, l'ODD 1 vise à éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde, renforcer la résilience des populations touchées par la pauvreté et des personnes en situation vulnérable, favoriser l'accès de tous aux ressources économiques ainsi qu'aux services de base, aux ressources naturelles ainsi qu'aux nouvelles technologies. En termes de financement et de moyens de réalisation, l'ODD 1 vise à « *garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.* »

décryptage

L'ODD 1 vise à mettre fin à l'horizon 2030 à l'extrême pauvreté. Cette ambition s'accompagne d'objectifs précis, adaptés à chaque situation nationale. Cela passera par exemple par des mesures de protection sociale pour tous, un meilleur accès aux ressources de la terre ainsi qu'aux ressources économiques, ou encore la protection des populations des impacts des catastrophes climatiques, sociales et économiques.

Comprendre les Enjeux

- **836 millions** de personnes vivent dans l'extrême pauvreté.
- **Une personne sur cinq** vit encore avec **moins de 1,25 dollars par jour** dans les pays en développement.
- En 2013, **près de 32 000 personnes** ont dû abandonner leur foyer pour être à l'abri d'un conflit.
- **Un enfant sur quatre** âgé de moins de **5 ans** a une taille insuffisante par rapport à son âge pour cause de malnutrition.

Source :

Nations unies, ODD 1, Faits et Chiffres sur la Pauvreté dans le monde
<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/> (consultation mai 2016)



Cuba - @ ENERGIES 2050



L'union Européenne, un acteur résolument engagé dans la lutte contre la pauvreté

La Commission européenne a lancé dès 2010 au sein du programme Europe 2020 une initiative phare intitulée « *Une plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale* ». L'objectif est de favoriser la cohésion sociale et territoriale afin que les avantages de la croissance et de l'emploi bénéficient à tous. Dès lors, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale se verront octroyer les moyens de vivre dignement, mais aussi la possibilité d'être mieux insérés au sein de la société.

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Ma Région PACA et l'ODD 1 :

Si les enjeux diffèrent de ceux des pays en développement, la région PACA est également touchée par la pauvreté. En 2014, près de 16% des habitants de la région vivaient sous le seuil de pauvreté, un niveau supérieur à la moyenne nationale. C'est pourquoi la région a défini des « priorités régionales » sur la période 2014-2020 à travers 5 domaines principaux : l'accès aux droits sociaux, les conditions de vie et l'habitat, la santé, la scolarisation, la formation et l'emploi. A travers ces axes, la région prévoit non seulement un retour à la dignité pour les personnes démunies, mais aussi leur réinsertion durable dans la société.

Sources et liens utiles pour aller plus loin et s'engager :

Journal officiel de l'Union européenne, 11 mars 2014, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1440004819428&uri=CELEX:32014R0282> (consultation mai 2016)

Commission européenne, portail de la Santé publique, *Troisième programme Santé (2014-2020)* http://ec.europa.eu/health/programme/policy/index_fr.htm (consultation mai 2016)

Agence régionale de santé, Projet régional de santé, *Plaquette officielle de présentation du PRS PACA* http://www.ars.paca.sante.fr/fileadmin/PACA/Site_Ars_Paca/mini_site_prs/Presentation_PRS_Paca.pdf (consultation mai 2016)

Agence régionale de santé, Projet régional de santé, *Principes sur lesquels repose le PRS* <http://www.ars.paca.sante.fr/Principes-sur-lesquels-repose.131200.0.html> (consultation mai 2016).